

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 11 mai 2026

Faits saillants

- Droits de douane américains : les négociations se poursuivent discrètement.
- L'ambassadeur de l'UE défend les bénéfices de l'immigration européenne et le partenariat avec la Suisse
- Initiative « Pas de Suisse à 10 millions » : une étude externe commandée par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) met en garde contre les conséquences économiques et sociales.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 13/05	Var. vs 07/05
EUR/CHF	0,9154	0,0 %
USD/CHF	0,782	0,7 %
SMI	13 213	0,6 %
Taux 10a	0,484 %	9 pb

Macroéconomie

Suisse-France : Le conseiller fédéral aux affaires étrangères Ignazio Cassis et le ministre français de l'Europe et des affaires étrangères Jean-Noël Barrot se sont rencontrés le 8 mai à Genève pour un échange consacré aux enjeux transfrontaliers, au G7 et aux grands défis européens (cf. [communiqué du Conseil fédéral](#)). Les deux responsables ont réaffirmé leur volonté de coopérer pour renforcer la stabilité, la sécurité et la compétitivité de l'Europe, tout en soutenant un multilatéralisme fort ancré à Genève. Les échanges ont notamment porté sur : (i) la coopération transfrontalière, notamment la gestion des eaux du Rhône, du lac Léman et du Doubs ; (ii) les relations entre la Suisse et l'Union européenne, avec en particulier l'avancement du travail parlementaire sur le paquet d'accords des « Bilatérales III » ; (iii) le rôle de la Genève internationale et l'organisation du Sommet sur l'intelligence artificielle prévu à Genève en 2027 ; (iv) la préparation du sommet du G7 à Évian-les-Bains et la coopération sécuritaire entre les deux pays ; (v) les grands enjeux internationaux, notamment la guerre en Ukraine, la situation au Moyen-Orient et les relations transatlantiques.

Interview de l'Ambassadeur de l'UE : A l'occasion du 9 mai, l'Ambassadeur de l'UE pour la Suisse et le Liechtenstein, Andreas Künne, a donné une interview à la presse suisse dans laquelle il qualifie l'UE comme « le meilleur voisin que la Suisse ait jamais eu », mettant en avant un acteur stable, fiable et loin du déclin malgré les crises actuelles. Concernant la démographie, il estime que le vieillissement touche, à quelques exceptions près, toutes les sociétés industrialisées et estime que l'immigration est essentielle face aux pénuries de main d'œuvre. Il affirme que la Suisse bénéficie de l'immigration européenne qui contribue de manière importante à l'économie suisse et au système de sécurité sociale : les citoyens de l'UE et de l'AELE versent 27 % des cotisations AVS, mais ne perçoivent que

14,9 % des prestations. Enfin, à propos de la réforme européenne de l'assurance chômage des frontaliers (cf. [veille économique et financière du 25 avril au 8 mai](#)), l'ambassadeur appelle à relativiser le débat et évoque une question d'équité, puisque les travailleurs frontaliers cotisent aujourd'hui en Suisse alors que leur pays de résidence assume les prestations chômage.

Droits de douane américains : La Suisse poursuit actuellement ses négociations avec les États-Unis afin de transformer en accord durable la réduction provisoire des droits de douane américains obtenue dans le cadre de la déclaration d'intention signée en novembre dernier. Initialement attendues pour la fin mars 2026, ces discussions n'ont pas pu aboutir dans les délais prévus et se poursuivent désormais dans une grande discrétion. Les autorités fédérales espèrent parvenir à un accord d'ici l'été, la réglementation transitoire actuellement en vigueur arrivant à échéance le 24 juillet 2026.

Parallèlement, selon la presse, des entreprises suisses choisissent de ne pas demander le remboursement de droits de douane pourtant jugés illégaux par la justice américaine. Cette retenue s'explique à la fois par la complexité et la rigidité des procédures administratives américaines, mais également par la crainte de fragiliser leurs relations commerciales aux États-Unis.

Simplification de la vie économique : Le Conseil fédéral entame une recherche de simplifications pour les entreprises dans 5 secteurs : l'application des accords de libre-échange, la régulation du climat, la protection des données, le commerce des jouets, la promotion du marché des capitaux (cf. [communiqué](#)). Ces études de simplification sont imposées par la Loi fédérale sur l'Allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises (LACRE) entrée en vigueur en 2024, qui exige du Conseil qu'il désigne chaque année trois à cinq domaines dans lesquels des mesures de simplifications doivent être étudiées. La traduction politique de ces études sera discutée dans un an, une fois les consultations avec les acteurs économiques conclues. La LACRE impose également une étude *ex ante* systématique de l'impact des nouveaux actes législatifs pour les entreprises et renforce le guichet unique pour les démarches administratives des entreprises [EasyGov](#).

Initiative « Pas de Suisse à 10 millions » : L'initiative populaire visant à limiter la population résidente permanente de la Suisse à moins de 10 millions d'habitants d'ici à 2050 sera soumise au vote le 14 juin. Une [étude](#) mandatée par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et publiée le 13 mai conclut que les effets démographiques et économiques d'un tel plafonnement seraient considérables. A l'horizon 2075, et par rapport à un scénario de référence sans plafonnement (qui estime le nombre de résidents à 11,2 millions en 2100), l'initiative pourrait causer : (i) une baisse de 11,2% de la population active ; (ii) une baisse des recettes d'AVS de 8,3% et une baisse des dépenses d'AVS de seulement 2,9%, menant à un déficit dans le système de répartition de l'ordre de 5,9 Mds CHF à cet horizon ; (iii) une hausse des coûts de l'Assurance Obligatoire des Soins (+3,3% pour l'hospitalier stationnaire, +6,4% pour le soin à domicile, +7,9% pour les établissements médico-sociaux) ; (iv) un PIB inférieur de 11% et un PIB par habitant inférieur de 2,6% ; (v) un effet positif sur le marché du logement à court-terme, mais incertain à moyen-terme en raison de la pénurie de main-d'œuvre provoquée. L'étude ajoute que l'impact serait particulièrement fort pour la Suisse romande et italophone. Enfin l'étude rappelle que le plafond nécessiterait en addition de dénoncer l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP), ce qui pourrait entraîner une réaction en chaîne et des effets négatifs additionnels : disparition des accords des « Bilatérales I » via la clause guillotine, remise en question des accords d'association à Schengen/Dublin, fragilisation de la situation des quelque 480 000 Suisses vivant dans un pays de l'UE ou de l'AELE. Pour mémoire, une [étude](#) de la FER Genève tirait des conclusions similaires sur les conséquences de l'initiative en janvier dernier.

Secteurs non financiers

Nucléaire : Le Conseil fédéral a adopté le 13 mai un rapport concluant à une exploitation techniquement possible des centrales nucléaires de Gösgen et Leibstadt sur une durée de 80 ans et, dans la plupart des scénarios, économiquement rentable, sans nécessiter de soutien financier public à ce stade (cf. [communiqué](#)). Le rapport souligne en outre que les investissements nécessaires pour prolonger l'exploitation pourraient être amortis grâce à des perspectives favorables des prix de

l'électricité. Les principaux risques identifiés sont surtout d'ordre politique et réglementaire, notamment en cas de durcissement des exigences de sécurité ou de fermeture anticipée décidée par les autorités. Le Conseil fédéral estime également que la prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires, combinée au développement des énergies renouvelables, pourrait renforcer la sécurité d'approvisionnement électrique de la Suisse, en particulier durant l'hiver, en réduisant les besoins d'importation.

Agriculture : En 2025, les tendances agricoles de longues dates se sont poursuivies : une baisse des exploitations agricoles (-1,7% par rapport à 2024) et des personnes actives dans le secteur (-1,5%) couplées à une hausse de la taille moyenne des exploitations agricoles (+1,8%), d'après le [relevé annuel des structures agricoles de l'OFS](#). La tendance est identique pour la filière biologique, qui accuse une baisse de son nombre d'exploitations pour la première fois depuis 2010 mais continue de voir sa surface agricole totale augmenter. La féminisation du secteur reste très lente, avec seulement 8,1% des exploitations dirigées par des femmes (+2,7pp par rapport à dix ans plus tôt). Les secteurs les plus dynamiques sont les betteraves sucrières (surface en hausse de +4,5% par rapport à 2024, et même de +23,9% pour le bio), les cultures maraîchères (+5,0%), l'épeautre et le seigle et dans une moindre mesure les cultures céréalières (+2,0% malgré une stabilité du blé et un recul de l'orge). Les cheptels de poules pondeuses (+1,9%) et de poulets de chair (+2,2%) enregistrent à nouveau une croissance, contrairement au cheptel de moutons (-5,0%) mais aussi au cheptel de vaches laitières (-0,6% par rapport à 2024). La Suisse compte 10% de vaches laitières en moins qu'il y a 10 ans.

IA : Un [rapport](#) du Conseil suisse de la science (CSS) recommande la mise en place d'un cadre d'économie planifiée pour développer les infrastructures de calcul scientifique et d'entraînement de grands modèles de langage, que le CSS juge insuffisamment développées et essentielles notamment pour la recherche dans les Hautes écoles. Cette planification passerait par la formalisation d'une stratégie nationale, la mise en place d'un financement de long-terme ainsi que la création d'un comité de gouvernance et de groupes d'experts régionaux. Le pays dispose aujourd'hui du Centre Suisse de Calcul Scientifique (CSCS), qui développe et gère des infrastructures de calcul (notamment Alps, le 8^{ème} supercalculateur mondial en termes de puissance de calcul) et les met à la disposition des instituts de recherche et des entreprises suisses. Le CSS indique vouloir placer le CSCS « sous une gouvernance garante de son mandat national », sans davantage de précisions. Le Conseil fédéral, qui avait [proposé](#) de dissoudre le CSS en janvier, n'a pas réagi à date.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Justine BULTEL, Gabriel VIGNON

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay